

DESIGNER ARCHITECTE D'INTERIEUR– RNCP34357
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
IPSAA-ESDAC

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : Analyse de la faisabilité du projet d'aménagement d'espace			
A1.1 - Etude de la demande <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des besoins et exigences du client. - Analyse du programme client. - Evaluation des contraintes budgétaires et techniques du projet. - Rédaction du cahier des charges. 	C1.1 - Analyser le besoin du client en tenant compte des contraintes techniques de l'espace, de l'enveloppe budgétaire dédiée au projet et des exigences du client afin de rédiger le cahier des charges. C1.2 - Rédiger un cahier des charges en synthétisant les besoins du client et les contraintes techniques afin de communiquer la demande avec précision.	Analyse documentaire à remettre Thème d'évaluation : Analyse de la demande du client, site, recherche et étude du contexte marketing, commercial, concurrentiel et de la communication ,«benchmarking».	Qualité de l'analyse de la demande <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des besoins et du programme du client est réalisée et présentée en détail. - un benchmark. - Les diverses contraintes budgétaires et techniques de début de projet sont présentées et explicitées : <ul style="list-style-type: none"> - analyse budgétaire.

Designer architecte d'intérieur IPSAA-ESDAC - RNCP34357

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

		<p>Descriptif : À partir de documents réels issus d'entreprises d'architecture intérieure et de données sur un marché (étude de marché, chiffres, étude quantitative /qualitative etc.), le candidat est mis en situation professionnelle reconstituée. Après analyse il rédige les documents synthétisant la situation. Il réalise un relevé d'état des lieux et des plans adaptés aux problématiques d'espace pour l'étude de faisabilité. Il réalise une chronologie du projet, des objectifs, des rôles et des obligations de l'architecte d'intérieur et du client.</p> <p><u>La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - analyse technique et de faisabilité. - Le cahier des charges présente l'ensemble des éléments relatifs à la demande du client ainsi que les contraintes du projet identifiées : <ul style="list-style-type: none"> - un plan de discours, - une identité du client et de ses besoins.
<p>A 1.2 Réalisation d'une proposition commerciale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un plan de discours argumentatif présentant le projet. - Prise en compte de l'identité du client et de son besoin. - Prise en compte de l'enveloppe budgétaire allouée au projet. - Négociation de la prestation commerciale. - Réalisation d'un contrat d'étude. 	<p>C1.3 - Réaliser et négocier une proposition commerciale en cohérence avec l'identité du client, ses attentes et ses capacités financières afin d'obtenir son accord et la signature du contrat réalisé.</p> <p>C1.4 – Réaliser un contrat d'étude en détaillant toutes les phases du projet, afin de contractualiser la prestation de service.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La proposition commerciale intègre l'ensemble des éléments relatifs au projet : <ul style="list-style-type: none"> - Synthèse du besoin client, - Objectifs du projet, - Déroulé du plan d'actions, - Proposition financière. - L'argumentaire de la proposition commerciale et le déroulé de la mission sont structurés et cohérents avec le projet.
<p>A 1.3 Réalisation d'une première esquisse de l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du relevé de mesures/relevé de côtes. - Photographie de l'espace du projet. 	<p>C1.5 - Réaliser un relevé de mesures et d'informations en identifiant et précisant tous les éléments d'espace existants afin de produire des représentations architecturales.</p> <p>C1.6- Identifier et schématiser les lignes structurantes de la composition et de la construction du projet à l'aide du relevé de côtes et des photographies de l'espace afin de</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les relevés de côtes sont présentés et permettent de réaliser un dessin fidèle de l'espace. - Le dessin représente de façon exacte les éléments essentiels de l'état des lieux : <ul style="list-style-type: none"> - Les mesures, - Les surfaces,

Designer architecte d'intérieur IPSAA-ESDAC - RNCP34357

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 16/12//2019

<ul style="list-style-type: none"> - Identification et schématisation des lignes structurantes de la composition et de la construction du projet. - Mise en lumière des problématiques et obstacles liés au déroulement du projet. 	<p>repérer les problématiques à lever pour le bon déroulement du projet.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les hauteurs, - Les passages, - Les différents réseaux, - Les détails architecturaux. <p>- Le site et ses contraintes sont analysés.</p>
<p>A 1.4 Rédaction d'un document reprenant l'ensemble des éléments analysés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la chronologie des différentes étapes à mener. - Définition des objectifs à atteindre selon chaque étape. - Détermination des rôles du maître d'ouvrage et de ceux du maître d'œuvre. 	<p>C1.7- Rédiger le document reprenant l'ensemble des éléments d'étude du projet en indiquant les étapes du projet, leurs chronologies et objectifs afin de déterminer les missions du maître d'ouvrage et celles du maître d'œuvre.</p>		<p>- Le contrat indique l'ensemble des éléments de la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Leur chronologie, - Leur valorisation, - Les obligations réciproques du maître d'ouvrage et maître d'œuvre.

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

Designer architecte d'intérieur IPSAA-ESDAC - RNCP34357

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 16/12//2019

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2 : Etude de conception et dossier de consultation des entreprises			
A 2.1 Formalisation du projet. <ul style="list-style-type: none"> - Documentation sur l'univers du projet. - Réflexion sur différentes possibilités d'aménagement. - Réalisation d'esquisses de réflexion. - Conception de plans (organigrammes, zoning...). - Définition de l'esthétique et de l'identité du projet. - Création de la planche de tendances du projet. - Proposition de différentes solutions d'aménagement. - Prise en compte de la dimension éco-responsable du projet. - Choix d'une solution d'aménagement en collaboration avec le client. 	C2.1- Réaliser des recherches sur la fonctionnalité, l'ergonomie et l'esthétique du projet en se documentant sur l'ambiance voulue et en réalisant des esquisses de réflexion afin de composer la planche de tendances permettant de définir le concept du projet. C2.2- Réaliser différentes solutions d'aménagement en s'appuyant sur la planche de tendances et à l'aide de plans respectant la logique circulaire, volumétrique et de durabilité afin de choisir la solution adaptée aux problématiques et à l'environnement du projet. C2.3 - Proposer et argumenter une solution d'aménagement en décrivant le parti pris architectural et en présentant les recherches réalisées afin de faire adhérer le client à la proposition.	Mise en situation professionnelle reconstituée d'un Avant-Projet en architecture intérieure– Etude de cas + soutenance- Evaluation des compétences C2.1 à C 2.8. Thème d'évaluation : Préconisations et réponses créatives, aménagement d'espace, et réflexion technique pour proposer l'avant-projet. Contexte : présentation orale d'un projet d'architecture intérieure – durée de l'oral = 40 minutes. Descriptif : Le candidat présente au jury professionnel un projet élaboré en amont de la session. Il soumet au jury des pièces graphiques et des pièces	Qualité de l'étude du projet. <ul style="list-style-type: none"> - Les recherches esthétiques et la définition du concept sont présentées et argumentées de manière structurée et détaillée : <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de recherches et réflexion sont présentées. - Les esquisses de réflexion sont apparentes. - La planche de tendances est présentée. - Le concept proposé est cohérent avec les recherches faites et le projet donné. - Des plans d'aménagement du projet adaptés et fonctionnels sont proposés. - Les choix d'aménagement et la pertinence des solutions sont expliqués.
A 2.2 Réalisation de l'avant-projet sommaire. <ul style="list-style-type: none"> - Schématisation des volumes principaux sous forme de zones. 	C2.4 - Réaliser les schémas des volumes principaux et des axes de circulation, les plans en respectant les souhaits du client afin de concevoir l'avant-projet sommaire.		

Designer architecte d'intérieur IPSAA-ESDAC - RNCP34357

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Définition des voies de circulation. - Réalisation de dessins de l'espace en plan et en coupe. - Respect des mesures et rapports d'échelle. - Réalisation de croquis de l'ensemble de l'espace et des détails de matières, couleurs, éclairages. - Transposition des schémas et esquisses en modèle architectural. - Numérisation des plans à l'aide de logiciel adapté. - Réalisation d'une maquette de l'espace à aménager. 	<p>C2.5 - Transposer et réorganiser les données schématiques, les plans et croquis en un modèle architectural fiable, à l'aide du logiciel adapté, afin de concevoir une maquette de l'espace à aménager.</p>	<p>écrites le jour de la présentation. Il présente à l'oral les résultats de ses recherches, analyses, entretiens avec des professionnels. Il argumente et justifie ses choix devant le jury.</p> <p>Le candidat présente et soutient son projet devant un jury de quatre professionnels selon le déroulement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20' de soutenance sans interruption. - 20' de questions réponses. 	<ul style="list-style-type: none"> - La solution choisie est argumentée en cohérence avec le projet. - Le projet est communiqué avec des représentations d'espace adaptées. - Les différents volumes et axes de circulation sont représentés. - Les problématiques fonctionnelles, ergonomiques, techniques et esthétiques liées au projet sont traitées. - Les matières, couleurs et éclairages de chaque espace sont représentés. - Les outils de dessin assisté par ordinateur (DAO) sont utilisés pour la mise en forme des éléments du projet. - Les plans et visualisations finalisées sont présentés afin de comprendre et de valider l'ensemble des choix de conception. - Les éléments liés à l'esthétique sont appliqués en cohérence avec la planche de tendances présentée. - Un document textuel présentant l'ensemble des matériaux utilisés est réalisé. - Une décoration adaptée aux lieux et aux attentes du client est réalisée.
<p>A 2.3 Réalisation de l'avant-projet définitif.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production définitive des plans en dessin assisté par ordinateur. - Réalisation des plans, coupes et perspective de l'espace. - Présentation des façades et du découpage en espaces. - Mise en volume de l'espace d'aménagement. - Plaquage des textures des espaces et matériaux. - Mise en lumière de l'espace. - Application des éléments de la planche de tendance. - Définition de la feuille de tendance produit. - Proposition de solutions de décoration. 	<p>C2.6 – Finaliser une maquette volumétrique de l'espace d'aménagement en modèle 3D à l'aide des outils de dessin assisté par ordinateur (DAO) afin de visualiser l'avant-projet définitif.</p> <p>C2.7- Rédiger le document spécifique reprenant l'ensemble des références des matériaux et produits, en s'appuyant sur la planche de tendances et les critères d'impact environnemental, afin de finaliser l'avant-projet définitif.</p> <p>C2.8- Réaliser les visuels des aménagements en présentant les couleurs, matériaux, éclairages, mobiliers, en veillant à la cohérence des choix avec les impératifs techniques, fonctionnels et budgétaires, afin de répondre à la commande du projet.</p>		

Designer architecte d'intérieur IPSAA-ESDAC - RNCP34357

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une maquette volumétrique en modèle 3D. 			<ul style="list-style-type: none"> - Un dossier de présentation permet de démontrer la pertinence des choix réalisés.
<p>A 2.4 Elaboration d'une communication visuelle de l'avant-projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix du mode de présentation. - Exploitation des relevés de côtes et des photos de l'existant. - Mise en valeur des esquisses, plans et de la planche de tendances. - Réalisation de croquis de mise en situation. - Mise en page à l'aide d'outils numériques. - Exploitations des éléments en 2D et 3D. - Constitution du dossier de présentation. 	<p>C2.9 - Réaliser une présentation visuelle globale du projet d'aménagement en utilisant un ensemble de données graphiques et documentaires, afin de concevoir un dossier de présentation pour la communication avec le client.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La méthode de travail est présentée de manière structurée. - Les éléments en 2D et 3D respectent les dimensions prévues et permettent une visibilité concrète de l'aménagement d'espace.
<p>A 2.5 Conception du dossier de Déclaration Préalable ou Permis de Construire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche de la documentation légale liée au projet. - Mise en œuvre d'une veille juridique. - Analyse du plan local d'urbanisme et du plan d'occupation des sols. - Evaluation de la situation de la copropriété. - Réalisation des éléments graphiques du projet. 	<p>C2.10-Rechercher la documentation légale liée au projet, en s'appuyant sur la mise en œuvre d'une veille juridique, afin de constituer le volet relatif au droit du dossier de déclaration Préalable et de Permis de Construire.</p> <p>C2.11- Mettre en page l'ensemble des éléments du dossier de déclaration Préalable et de Permis de Construire, en ordonnant les pièces juridiques, contractuelles et graphiques, afin de permettre la compréhension du projet par l'ensemble des parties prenantes.</p>	<p>Mise en situation professionnelle reconstituée - Etude de cas technique et administrative en architecture intérieure– Evaluation des compétences C2.9 C2.15.</p> <p>Thème d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher la documentation légale liée au projet afin de constituer le volet relatif au droit du 	<p>Pertinence du dossier administratif et technique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réglementation liée au site de projet est analysée puis appliquée. - L'ensemble des recherches liées à la documentation légale est présenté. - Les sources des données sont récentes et identifiées. - Les pièces graphiques réalisées sont conformes aux exigences du dépôt de dossier.

Designer architecte d'intérieur IPSAA-ESDAC - RNCP34357

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Dessins en plan de l'espace d'aménagement. - Utilisation des logiciels de dessin, photomontage et 3D. - Mise en page des éléments graphiques du dossier. - Ordonnancement des pièces juridiques, contractuelles et graphiques du dossier. - Edition du dossier de Déclaration Préalable ou Permis de Construire. 		<p>dossier de déclaration Préalable et de Permis de Construire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des pièces techniques et descriptives afin de constituer un cahier des charges. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'espace est présenté en plans 3D. - L'ensemble des aménagements est présenté. - Le dossier est structuré conformément aux exigences d'ordonnancement des pièces du dossier de déclaration Préalable et du Permis de Construire.
<p>A 2.6 Conception du dossier de consultation des entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dessins des plans de conception généraux de l'espace. - Réalisation des schémas techniques des travaux à réaliser. - Mise en évidence des différents réseaux : <ul style="list-style-type: none"> - De câblage, - D'aération, - D'adduction, - De gestion des fluides - D'évacuation des eaux domestiques. - Dessin des plans de pose et de fabrication des aménagements. 	<p>C2.12- Dessiner les plans de conception généraux et les schémas techniques afin de constituer le volet technique et graphique du dossier de consultation des entreprises.</p> <p>C2.13 - Schématiser les réseaux, en s'appuyant sur la connaissance des nomenclatures et normes techniques, afin de les communiquer et les faire valider par un bureau d'études techniques.</p>	<p>Contexte : En centre de formation, un travail individuel sur poste informatique équipé des logiciels nécessaires. A l'issue d'une étude de cas de 40h réparties sur 5 jours, le candidat devra restituer une étude technique et un dossier administratif avec les fichiers sources, les fichiers pour impression et/ou des fichiers pour une diffusion digitale précisée ; Ainsi que des notes explicatives associées. Présentation orale du dossier : – durée de l'oral = 20 minutes</p> <p>Descriptif : À partir de documents réels issus de Documents Techniques Unifiés, de fournisseurs et dans le respect des règles de l'art, le candidat présente une proposition technique adaptée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des pièces réalisées permettent la compréhension globale et détaillée du projet. - Les plans techniques sont réalisés et présentent les différents réseaux (câblage, aération, adduction...). - Les schémas techniques des travaux à réaliser sont présentés de manière structurée et lisible. - Les dessins des plans de pose et de fabrication permettent une compréhension précise des éléments à réaliser. - Le cahier des clauses techniques est réalisé. Il présente l'ensemble des éléments techniques et graphiques du projet.

Designer architecte d'intérieur IPSAA-ESDAC - RNCP34357

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 16/12//2019

<p>A 2.7 Constitution du cahier des clauses techniques pour consultation des entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel de l'ensemble des éléments de contexte relatifs aux travaux. - Notification de la juridiction concernant la protection des biens et des personnes. - Rappel des critères et de la démarche éco-responsable du chantier. - Détail des étapes et de la procédure à suivre. - Présentation des fiches techniques produits et matériaux. - Rédaction des notices de réalisation des travaux. 	<p>C2.14- Rédiger le descriptif global du chantier et les notices associées en rappelant l'ensemble des informations techniques, juridiques, environnemental et contextuelles, afin de communiquer l'étude aux entreprises prestataires.</p> <p>C2.15 -Rédiger des fiches techniques par corps d'état en détaillant des phases étapes des interventions afin que les entreprises puissent réaliser les travaux.</p>	<p>Grâce à son analyse et à sa réflexion personnelle, il réalise des plans de conception généraux de l'espace et des schémas techniques, en utilisant les outils et/ou logiciels professionnels mis à sa disposition.</p> <p>Il rédige les notices descriptives associées après consultations des informations des fournisseurs pour la réalisation des travaux.</p> <p>Le candidat présente à l'oral les résultats de ses recherches, analyses, entretiens avec des professionnels.</p> <p>Il argumente et justifie ses choix devant le jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10' de présentation sans interruption. - 10' de questions réponses. <p><u>La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une description détaillée du chantier est présentée. - Une notice descriptive des travaux à réaliser est rédigée. - La notice est adaptée aux besoins du chantier. - Les étapes et la procédure à suivre sont présentées en détails. - Les fiches techniques des produits et matériaux sont fournies. - La notification juridique relative à la protection des biens et des personnes est visible. - L'ensemble des pièces fournies et réalisées permettent la compréhension globale et détaillée du projet pour les entreprises impliquées.
---	---	--	--

Designer architecte d'intérieur IPSAA-ESDAC - RNCP34357

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 16/12//2019

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3 : Pilotage de l'exécution des travaux d'aménagement d'espace			
<p>A 3.1 - Préparation du chantier d'aménagement d'espace.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude des plans d'exécution des entreprises sélectionnées. - Vérification de la conformité des plans avec le dossier de consultation des entreprises. - Analyse des tâches à réaliser. - Synthèse des plans d'exécution. - Validation des plans d'exécution. - Elaboration du planning. - Définition des dates et des différentes phases sur le planning. - Contrôle de l'enchaînement des interventions des différents prestataires. 	<p>C3.1 - Vérifier le respect de la législation et des normes sectorielles environnementales, en consultant les textes législatifs en vigueur afin de garantir la dimension légale et durable du projet.</p> <p>C3.2 - Assurer la préparation du chantier, en vérifiant la cohérence des plans d'exécution des entreprises avec le dossier de consultation des entreprises, afin de valider les différentes interventions.</p> <p>C3.3 - Etablir le planning du chantier, en collectant et validant les délais d'exécution des prestataires afin de garantir l'enchaînement des travaux.</p>	<p>Mise en situation professionnelle reconstituée : Etude de cas sur l'exécution de travaux complétée par un questionnaire.</p> <p>Thème d'évaluation : Piloter l'exécution des travaux et préparer l'ensemble des documents utiles.</p> <p>Contexte : en centre de formation, travail individuel écrit d'analyse et de questionnement évalué par des professionnels en exercice. D'une durée de 8 h : <ul style="list-style-type: none"> - 6h pour l'étude de cas. - 2h pour le questionnaire. </p>	<p>Qualité de la préparation et du suivi d'un chantier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les plans des entreprises sélectionnées sont étudiés et validés en cohérence avec le projet. - Les tâches à réaliser sont programmées. - Les plans d'exécution des entreprises sont synthétisés. Le planning présenté est adapté aux rythmes des travaux. - L'ensemble des prestataires engagés dans le projet sont présents sur le planning.
<ul style="list-style-type: none"> - A 3.2 - Coordination et suivi des travaux du chantier d'aménagement d'espace. 	<p>C3.4 - Diriger l'exécution des travaux sur le chantier, en contrôlant la conformité des réalisations en cours avec les cahiers des charges et ordres de service, afin d'assurer la cohérence des travaux avec le cahier des charges.</p>	<p>Descriptif : Etude de cas : À partir de documents réels issus d'entreprise d'architecture intérieure et de données urbaines (règlement urbain,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La supervision des travaux est assurée par la présentation d'un outil de suivi.

Designer architecte d'intérieur IPSAA-ESDAC - RNCP34357

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Supervision des entreprises sur le chantier. - Emission des ordres de service et procès-verbaux rédigés. - Contrôle de l'avancement des travaux. - Suivi du planning défini. - Vérification des travaux en cours en cohérence avec le cahier des charges. - Vérification du respect de la juridiction dans la réalisation des plans. - Vérification de la conformité des travaux finis avec le cahier des charges. - Validation des étapes réalisées. - Etablissement des bordereaux de paiement. - Suivi du décompte financier général des travaux. 	<p>C3.5 - Réaliser le décompte financier et les bordereaux de paiement, en validant les dépenses budgétaires des entreprises des travaux, afin de valider les étapes du chantier auprès du client.</p>	<p>permis de construire). Le candidat, après analyse des documents et mise en place des observations, présente sa stratégie de chantier et rédige :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une liste des tâches à effectuer, - Un planning de chantier, - Les documents relatifs au suivi du chantier (procès-verbaux, bordereaux de paiement, décompte financier etc.), - Les obligations et responsabilités de l'architecte d'intérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les procès-verbaux rédigés sont conformes et précis. - L'avancement des travaux est notifié par étape. - La vérification des travaux est effectuée à chaque étape dans le respect du droit. - Les étapes sont validées. - Un outil de suivi des décomptes financiers est présenté.
<p>A 3.3 - Réception des travaux avec le client.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication auprès du client sur l'avancement du projet. - Réalisation de l'état des lieux des travaux finis. - Relevé des éléments non conformes, les défauts (réserves). - Rédaction du procès-verbal de livraison de chantier présentant : <ul style="list-style-type: none"> - Les descriptions des travaux réalisés par l'ensemble des corps de métier engagés, 	<p>C3.6 - Communiquer l'avancement du projet en accompagnant le client à chaque étape afin de permettre une validation partielle puis totale des travaux.</p> <p>C3.7 - Assurer la réception des travaux, en rédigeant le procès-verbal de livraison de chantier présentant l'état des lieux des travaux et les réserves émises, afin d'accompagner le client dans la levée des réserves dans les délais convenus et de valider la garantie de parfait achèvement (biennale, décennale).</p>	<p><u>Questionnaire</u> L'évaluation présente plusieurs cas de figures et scénarios de chantiers problématiques. Le candidat relève pour chaque cas, les difficultés et points de vigilance et rédige une méthodologie d'action synthétique pour résoudre le problème donné en présentant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La description des tâches, - Le compte rendu, 	<ul style="list-style-type: none"> - La réunion est programmée. - La vérification des travaux est programmée. - Le procès-verbal de livraison de chantier rédigé est conforme et présente : <ul style="list-style-type: none"> - Les descriptions des travaux réalisés, - Les défauts et réserves émises, - Les délais pour la levée des réserves.

Designer architecte d'intérieur IPSAA-ESDAC - RNCP34357

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Les descriptions des réserves émises, - Les délais pour la levée des réserves. - Accompagnement du client dans la levée des réserves. 		<ul style="list-style-type: none"> - Le suivi de prestations à mettre en place, - Les obligations et responsabilité de l'architecte, - Les plannings. <p><i><u>La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.</u></i></p>	
---	--	---	--

Designer architecte d'intérieur IPSAA-ESDAC - RNCP34357

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 16/12//2019

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 4 : Développement d'un projet entrepreneurial			
A 4.1 Elaboration de la stratégie de création et/ou de développement d'entreprise. <ul style="list-style-type: none"> - Définition de son public cible. - Choix de son offre de prestations. - Elaboration d'un business plan. - Compréhension des règles comptables fiscales et sociales liées à la profession. - Veille juridique. 	C 4.1 - Mettre en place une analyse sectorielle et prospective, en s'appuyant sur des données légales, fiscales et sociales, afin de définir le futur statut d'entreprise. C 4.2 - Définir son offre de prestations, son public cible et son positionnement, en tenant compte des pratiques du marché, afin d'élaborer son business plan.	Présentation d'un projet de création d'entreprise – Ecrit + Oral. <u>Thème d'évaluation :</u> Stratégie de veille, benchmarking, business plan, réseaux. <u>Contexte :</u> présentation orale d'un projet de création d'entreprise réel ou fictif – durée de l'oral = 30 minutes	Pertinence d'une stratégie entrepreneuriale et de communication. <ul style="list-style-type: none"> - Un système d'analyse est présenté. - Les données juridiques sont maîtrisées. - Les sources de données sont variées et fiables.
A 4.2 Utilisation des réseaux professionnels. <ul style="list-style-type: none"> - Développement des partenariats liés au projet. - Veille des évolutions professionnelles. 	C 4.3 -Développer un réseau professionnel, en s'appuyant sur des partenaires métier, afin de contribuer à la pérennité du projet d'entreprise. C4.4 -Identifier les savoir-faire des prestataires professionnels, en s'appuyant sur une étude comparative ou un appel d'offre, afin de les mettre en concurrence et constituer un réseau cohérent. C4.5 -Rédiger un appel d'offre, en s'appuyant sur les besoins spécifiques nécessaires au projet et les souhaits du client, afin de faire un choix de partenaires.	<u>Descriptif :</u> Le candidat présente au jury d'entrepreneur un projet de création d'entreprise élaboré en amont de la session. Il soumet au jury un document écrit : le business plan (remis au jury au moins une semaine avant la session). Il présente à l'oral les résultats de sa veille, ses recherches,	<ul style="list-style-type: none"> - Les sources identifiées permettent de récupérer des données sectorielles actualisées régulièrement. - Les réseaux de partenariat envisagés sont identifiés. - Les informations issues de l'analyse permettent de déterminer le positionnement de l'entreprise.

Designer architecte d'intérieur IPSAA-ESDAC - RNCP34357

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>A 4.3 Développement d'une stratégie de communication.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des réseaux sociaux. - Diffusion de la notoriété et du savoir-faire dans le réseau professionnel. - Elaboration des Relations avec les syndicats professionnels et organisations sectorielles. - Développement de la visibilité. 	<p>C4.6-Mettre en place une stratégie de communication externe, en utilisant des canaux de communication professionnels et grand public, afin de diffuser les compétences de l'entreprise.</p>	<p>analyses de marché, entretiens avec des professionnels ainsi que son système de suivi de prestations à mettre en place. Il argumente et justifie ses choix devant le jury. Le candidat présente et soutient son projet devant un jury de deux professionnels selon le déroulement suivant :</p>	
<p>A 4.4- Contractualisation et Suivi des prestations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction des pièces contractuelles : <ul style="list-style-type: none"> - Définition de critères de suivi de ses projets - Mise en œuvre du calendrier, - Etablissement des budgets des prestations, - Mise en forme d'une proposition commerciale. - Suivi des prestations : <ul style="list-style-type: none"> - Mesure des actions réalisées, - Réception des travaux et clôture de la période contractuelle. 	<p>C 4.7-Rédiger un document contractuel, en détaillant l'ensemble des obligations réciproques, afin de faire valider la prestation dans un cadre légal et des normes fiscales, sociales et environnementales.</p> <p>C4.8-Mettre en œuvre des indicateurs de suivi, en analysant les actions réalisées, les budgets engagés et les prestataires mobilisés, afin de mener à bien le projet et d'apporter les actions correctives nécessaires.</p>	<p>- 15' de présentation sans interruption, - 15' de questions réponses.</p> <p><u>La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.</u></p>	